

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions: 1<sup>er</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

## Les richesses minières algériennes

Ouenza, Bou-Kadra, Kouif, Djebel-Onk, etc....

M. Bulliod, Maire de Bône, a reçu dernièrement du Gouverneur Général de l'Algérie la lettre suivante:

Monsieur le Maire,

« Au cours de la réception que vous m'avez faite, vous m'avez exprimé les vœux divers des populations; vous avez précisé que vos administrés attendent toujours les minerais de l'Ouenza, du Djebel-Onk et les hauts fourneaux de Bône.

« J'ai l'honneur de vous donner les renseignements suivants sur l'état actuel de ces questions.

« Les travaux préparatoires à la mise en valeur de l'Ouenza se poursuivent activement. L'exploitation sera en état de fonctionner dès que l'embranchement destiné à relier le gîte à la ligne Tebessa-Souk-Ahras-Bône sera achevé. Il y a tout lieu de compter que les expéditions de minerais pourront commencer avant la fin de l'année courante.

« L'amodiation du Djebel-Onk doit être différée jusqu'à ce que la ligne Tebessa-Bône soit en état de transporter le tonnage supplémentaire à provenir de ce gisement. Les travaux en cours d'exécution permettront à peine de satisfaire à l'accroissement de trafic résultant de l'exploitation de l'Ouenza, du développement de l'entreprise du Kouif et de l'amodiation plus ou moins prochaine du Bou-Kadra. Les travaux nécessaires pour donner à la voie Tebessa-Bône une capacité lui permettant d'écouler les minerais du Djebel-Onk seront compris dans le programme à exécuter sur les fonds du prochain emprunt, l'embranchement du Djebel-Onk à Tebessa devant être mis à la charge de l'adjudicataire.

« En ce qui concerne la mine de fer du Bou-Kadra et les hauts fourneaux de Bône, un projet de contrat préparé par le Gouvernement Général prévoyait l'amodiation à un consortium formé par la société des hauts fourneaux de Rouen et par la Compagnie du Mokta-el-Hadid, de la mine de Bou-Kadra avec obligation de construire deux hauts fourneaux à Bône. Ces Sociétés ont récemment informé le Gouvernement Général qu'elles n'ont pas donné les circonstances actuelles, elles se trouvent dans l'impossibilité d'exécuter le programme prévu.

« L'Administration devra donc rechercher de nouveaux candidats susceptibles de réaliser la construction des hauts fourneaux projetés à Bône, l'amodiation du Bou-Kadra étant la condition de la construction de ces hauts fourneaux. Si l'Administration ne trouve pas de candidats, elle se trouvera dans l'obligation de consentir l'amodiation du Bou-Kadra en séparant cette amodiation de la construction des hauts fourneaux....

« Veuillez agréer, etc. »

Le Gouverneur Général,  
Signé: ABEL.

De la lettre ci-dessus, dit le « Républicain » de Constantine, nous retenons que la construction de la ligne Djebel-Onk à Tebessa sera mise à la charge de l'adjudicataire du Djebel-Onk.

Mais à quand, demande-t-il l'adjudication de cette richesse phosphatière dont la France et ses clients du monde entier ont un urgent besoin ?

Ainsi quand nous demandons au gouvernement du protectorat de ne pas dépenser une cinquantaine de millions pour favoriser des mines qui distribuent 130 francs d'intérêts pour des actions de 400 francs et

77 fr. 10 pour ses parts nous pensons comme le gouverneur général de l'Algérie qui entend faire payer le chemin de fer de Tebessa au Djebel-Onk soit cent kilomètres environ de voie normale dans un pays très accidenté, à l'adjudicataire du gisement phosphatière; nous pensons comme lui, nous défendons mieux les intérêts des contribuables que les délégués français périmés de l'ancienne Conférence Consultative qui n'ont sans doute voté le projet que parce qu'ils ont cru être agréables au résident général... ou pour tout autre motif.

Nous sommes obligés de convenir que les délégués indigènes étaient plus sagement inspirés en insistant pour qu'il soit sursis à l'exécution de certains de ces travaux qui demandent beaucoup trop d'argent et de se contenter aujourd'hui du programme de 1912 revu, corrigé et débarrassé de tout ce qui n'est pas strictement nécessaire à l'essor du pays.

Nous trouvons dans un « Echo de Bizerte » un excellent article qui appuie nos protestations contre l'exécution du Sfax — Bou-Thadi; Bou-Ficha — Zaghouan; Bir-Kassa — Les Salines; notre confrère va même plus loin puisqu'il demande aussi l'abandon momentané du prolongement des Nefzas — Tabarka par contre il réclame la construction immédiate du tram électrique Tunis-Bizerte et le prolongement du Mateur-Nebeur.

En définitive, contrairement à ce qu'a pu écrire un confrère parisien comme émanant du résident général, l'emprunt rencontre peu d'enthousiasme en Tunisie, on peut même dire qu'il n'en rencontre pas du tout parce que ce seront de nouvelles charges qui attendent le contribuable et la Tunisie ne marquera pas d'une pierre blanche le jour ou les Chambres le voteront.

Tandis qu'elle l'accepterait sans très grande joie, mais sans déplaisir si l'on s'en tenait à l'exécution d'un programme strictement limité et nécessaire débarrassé des poids lourds du Sfax-Bou-Thadi; Zaghouan-Bou-Ficha; Bir-Kassa-Les Salines.

Nous avons déjà 54 millions en caisse dont nous payons les intérêts, commençons par les utiliser puis nous demanderons aux Chambres l'autorisation d'emprunter une certaine de millions si c'est nécessaire car la Tunisie ne peut pas faire un effort plus considérable avec les 50 millions qu'il nous faut déjà bon an mal an pour payer les bas de soie, les robes dito, les dessous de dentelles, les bottines à 250 francs la paire, les chapeaux à 3 et 400 francs, les domestiques à 150 francs par mois et nourris de ces dames du monde administratif.

Non, non, non, disent les indigènes qui pensent, réfléchissent et calculent, c'est trop et nous n'en pouvons plus, nos é-

paules ploient sous les impôts et l'on veut les augmenter encore, naturellement les propriétaires d'oliveraies de Sfax ne disent pas cela mais Sfax n'est pas toute la Tunisie.

## BULLETIN

### TUNIS victime de Monaco

Le coup manigancé contre nos villes d'eaux et climatiques de France a été paré grâce à l'énergique protestation de notre confrère Hardy-Polday du « Rabelais » de Nice, les ministres de l'intérieur et des finances ont fait le reste.

Mais Tunis rivale dangereuse de Monaco a succombé le jour même ou Pichon signait le traité odieux dont nous parlions récemment.

Monaco avait tout à craindre de Tunis, pays de protectorat qui s'administre lui-même quand le concours financier de la mère-patrie n'a pas à jouer, de Tunis qui pouvait installer la roulette et le trente-quarante si bon lui semblait et c'était, croyons-nous, le rêve de notre regretté confrère Lecôre Carpentier de l'obtenir pour Korbous naturellement.

En obtenant l'abolition des jeux en Tunisie le jour même ou Pichon signait l'abominable traité qui faisait de Monaco un état indépendant et libérait la principauté du protectorat de la France le coup était paré de ce côté-ci: plus de roulette, plus de trente-quarante à craindre du seul pays qui pouvait les instaurer sans avoir aucune autorisation à demander à personne. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit contre une mesure qui lèse si gravement toute la Tunisie car Tunis est le cœur du pays, où tout converge.

C'est une faute lourde, immense.

La réparera-t-on? Il ne semble pas avec M. Flandin qui paraît s'incliner devant une décision prise avant son arrivée sur des ordres venus de Paris.

Et ces ordres, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner qui les a donnés.

C'est celui dont Homberger, ancien président de la Chambre de Commerce disait qu'il avait reçu sa part du gâteau dans certaine affaire comme il l'avait reçue dans toutes les autres — naturellement sales — où son nom est mêlé.

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

## NOS ÉCHOS

### Départ du Sénateur Gallini

Notre ami M. F. Gallini, sénateur de la Corse est parti par le dernier courrier se rendant à Paris pour y remplir les devoirs de son mandat sénatorial.

Nous savons qu'il y fera de bonne besogne et ses électeurs comme les tunisiens n'auront qu'à se féliciter de son entrée au sénat où nous ne désespérons pas de lui voir prendre une place de premier plan.

Avant son départ de Soussé ses administrés et ses électeurs ont tenu à lui offrir un

vin d'honneur qui eut lieu dans la salle des sociétés britanniques.

Des dames nombreuses avaient tenu à rehausser de leur présence cette manifestation de chaude sympathie.

Des discours furent prononcés louangeant le héros de la fête qui répondit à tous dans cette langue châtiée et si prenante que tout le monde connaît en Tunisie.

A son passage à Tunis des amis lui offrirent un banquet au Tunisia-Palace. On y entendit des discours de MM. Pierre Omessa, Gaudiani, délégués à la Conférence Consultative, Peloni, Nicolas Bodoy, avocat-défenseur, M. Az. ancien président de la Chambre de Commerce de Tunis, Revollon, etc, etc, plus amicaux les uns que les autres. Et la soirée se prolongea jusqu'à après minuit.

Samedi 5 courant les français originaires du département de la Corse ont offert à leur Sénateur au Café de Paris un vin d'honneur où notre ami a pris longuement la parole.

### En voulez-vous des coquilles?

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de l'abondance des coquilles que contenait notre dernier numéro qui n'a pas été relu et corrigé.

Il y en avait des tas et des tas, nous espérons qu'à l'avenir elles seront moins nombreuses mais nous ne promettons pas qu'il n'y en aura pas, ce serait au dessus de nos forces et de celles des typos.

### À la direction générale de l'Agriculture.

Nous avons appris que M. Lescure directeur général de l'Agriculture avait dû cesser momentanément de s'occuper de sa direction par suite de maladie.

Nous formons des vœux sincères pour sa prompte guérison.

### Election validée

Nous adressons nos plus amicales félicitations à notre confrère André Costa dont l'élection à la Conférence Consultative vient d'être validée malgré les arguments et l'opposition de son concurrent malheureux.

### L'éternelle sacrifiée.

Infortunée rive sud du Bahira tu seras toujours l'éternelle sacrifiée puisque tu n'as pas le bonheur d'avoir les jardins de S. A. ou ceux du ministre de France.

Pendant que l'on t'enlève l'eau à une heure de l'après-midi elle coule en grande abondance sur la rive opposée jusqu'à neuf heures du soir!

Nous, protestons dans notre dernier numéro parce qu'on coupait la distribution à 17 heures; le lendemain un avis prevenait le public qu'elle le serait à 13 heures, attendons à la voir enlever encore plus tôt mais sur l'autre rive ce sera toujours à... notre voix a été enfin écoutée, les deux rives sont aujourd'hui traitées sur le même pied d'égalité.

### Contre les Spéculateurs

Les nés Cauchi Auguste et Cauchi Joseph de Bône ayant été pincés vendant l'huile à 4 frs le litre alors que la taxe est de 3.80 ont été condamnés par le Tribunal de cette ville à la peine de cinq cents francs d'amende chacun plus une insertion dans la Dépêche de l'Est et à l'affichage pendant un mois à la porte de leur magasin.

Quand donc se décidera-t-on ici à faire respecter les décrets et les arrêtés publiés au Journal Officiel Tunisien?

Si nos dirigeants savaient ce que l'on pense d'eux ils n'hésiteraient pas une minute à faire dresser des procès-verbaux contre tous vendeurs au dessus de la taxe.

### Au barreau

Nous félicitons Mr Albert Khat, le fringant et sémillant secrétaire de M<sup>e</sup> André Duran-Angliviel qui vient d'être admis au stage.

### Brévet Tunisien N. 1204

La Compagnie Continentale d'électricité appliquée à Glaris (Suisse) propriétaire du brevet Tunisien N. 1204, du 13 Mars 1912, pour PROCÉDÉ DE POSE DES ARDOISES NATURELLES OU ARTIFICIELLES, désire entrer en relations avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

### Brévet Tunisien N. 666

La Società di Monteponi, à Turin, propriétaire du brevet Tunisien N. 996, du 9 Août 1909, pour PROCÉDÉ DE PRODUCTION D'OXYDE DE ZINC, désire entrer en relations avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour toutes offres ou renseignements, s'adresser à Monsieur RAYMOND VALENSI, Ingénieur-Civil à Tunis, 20, Rue de Russie.

### La pénurie de juges en Cochinchine

La Cochinchine manque de juges. Il ne semble pas que cette crise spéciale soit près de s'atténuer. Le Journal Officiel du 12 avril mentionne encore la démission de M. Hercourt lieutenant de juge à Mytho, et la mise en disponibilité de M. Sudre, lieutenant de juge à Bentré.

Sans doute en Cochinchine est-il tout comme en France, plus profitable d'être débardeur sur les quais, que distributeur de justice.

### Compagnie P.-L.-M.

Au moment où les tunisiens se préparent à partir pour la France, il paraît utile de rappeler que la Cie P.-L.-M. et la Cie Internationale des wagons-lits ont ouvert à Alger, 3, rue Dumont D'Urville, une agence qui délivre des billets pour toutes gares du réseau P.-L.-M. valables 60 jours au départ de Marseille avec arrêts facultatifs.

Elle délivre des tickets de location de places de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour certains trains au départ de Marseille.

Elle effectue la location des couchettes, lits-salons, sleeping, dans les trains de Marseille, Lyon et Paris.

Elle donne tous renseignements utiles sur les prix et les horaires, les centres de tourisme, les hôtels gérés par les compagnies P.-L.-M., et wagons-lits en France, en Algérie et à l'Etranger.

### A. B. G.

En voulez-vous des relèvements de tarifs?

La Cie du B. G. informe le Public qu'en vertu d'un décret en date du 15 Mai 1920, les majorations actuellement applicables aux tarifs et taxes de transport de toute nature, ainsi qu'aux frais accessoires, sont remplacées par les suivants.

VOYAGEURS: La majoration actuelle de 45 o/o est maintenue.

BAGAGES & CHIENS — TRANSPORTS EFFECTUÉS EN GRANDE VITESSE: exception faite des denrées ou produits énumérés au Tarif Spécial G. V. N. 14: 80 o/o.

DENREES OU PRODUITS énumérés au Tarif Spécial G. V. N. 14: 75 o/o.

TRANSPORTS EFFECTUÉS EN PETITE VITESSE: Marchandises des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries: 75 o/o. — Marchandises des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séries: 70 o/o.

FRAIS ACCESSOIRES: Mêmes majorations, que les transports auxquels ils se rapportent, c'est-à-dire: 70, 75 ou 80 o/o selon le cas.

Ces majorations sont indépendantes de l'impôt de 33 o/o, lequel continue à être perçu.

Il en pleut, il en pleut des majorations et l'on veut encore emprunter 275 millions! Merci du cadeau.

Doux pays! dirait Forain.

## L'ÉDIFIANTE HISTOIRE

des pétroliers allemands  
revêta l'incapacité noire  
de Piehon

Parmi les premières questions d'importance que M. R. Poincaré devait avoir à examiner comme président de la commission des réparations, il n'en était pas de plus particulièrement édifiante que celle des pétroliers allemands, des « tanks steamers » comme on dit en langage maritime.

A la convention d'armistice de Bruxelles où furent rédigées les conditions de livraison de la flotte de commerce allemande, sur la déclaration du délégué anglais Henderson, lequel fit savoir que son pays n'ayant pas besoin de navires-citernes il se désin-

téressait de cette catégorie de bateaux, malgré les protestations de nos délégués, les pétroliers ennemis furent provisoirement exemptés de la flotte que les Allemands devaient livrer. Mais nous fimes ultérieurement valoir que nous avions eu près de 30.000 tonnes de ces navires coulés, et nous allions, en février 1919, arriver à une entente à ce sujet, quand la commission navale d'armistice qui siégeait à Londres refusa de transmettre aux Allemands l'ordre de les livrer à la France pour la raison que l'accord n'était pas complètement réalisé entre les organismes anglais et français intéressés.

Les négociations se poursuivent donc dans ce but, mais tout à coup, en août, voici qu'on apprend par notre attaché naval que la commission d'armistice de Londres, annulant l'exemption provisoire de la convention de Bruxelles, a donné l'ordre aux onze pétroliers de quitter Hambourg pour Firth-of-Forth.

Comme la dite commission n'avait nullement qualité pour prendre semblable décision sans s'assurer que les gouvernements alliés étaient bien d'accord; que, d'autre part, pour la sauvegarde de nos intérêts il importait que ces bateaux n'appareillaient pas pour l'Angleterre avant qu'un plan de répartition fût arrêté; comprenant le danger de la mesure prise, des ordres furent envoyés à notre représentant à Londres pour protester contre cette décision qui ne fut pas exécutée.

**L'Allemagne d'abord!**

Dans l'espoir d'une solution favorable, nous portons alors la question devant le comité d'organisation de la commission des réparations. Mais le 28 août on voit alors entrer en ligne la rameuse société américaine Standard Oil Company qui signale que les bateaux-citernes sont immobilisés et demande qu'ils soient employés au transport du pétrole entre... les Etats-Unis et... l'Allemagne!

C'est alors que nous saisissons « l'Exécutif » de Londres de cette affaire, en demandant pour la France la gérance provisoire de ces bateaux, et en acceptant que le premier voyage

soit fait pour le ravitaillement de l'Allemagne.

Que la Standard Oil songe à ravitailler l'Allemagne, c'est bien, mais comme l'hiver approche également pour nous, à la suite d'un vœu du comité général du pétrole, M. Bèrenger, commissaire aux essences et combustibles intervient le 2 septembre et dit très justement:

*La remarque de la Standard Oil Cy sur l'inutilisation de ces bateaux peut être admise et je l'ai signalée moi-même depuis très longtemps dans de nombreuses lettres. Mais je ne saurais admettre qu'ils soient maintenant enlevés à la France sous le prétexte de ravitailler l'Allemagne, car celle-ci peut se procurer facilement du pétrole en Galicie et en Roumanie, où de très gros stocks existent actuellement.*

*D'ailleurs, si la Standard Oil veut absolument ravitailler l'Allemagne, elle peut parfaitement le faire sans le secours des bateaux allemands que nous demandons, avec sa propre flotte, dont vous connaissez le tonnage élevé.*

Mais ceci ne fait pas l'affaire des intéressés qui veulent à tout prix sauver les pétroliers allemands. A la date du 16 septembre, l'amiral Dumesnil télégraphie de Berlin que le délégué américain a remis à l'amiral anglais Charlton une note de l'amiral allemand Goëtte demandant *libre passage pour les pétroliers allemands à destination des Etats-Unis... et retour.*

(à suivre)

**Administration des Habous**

Le 14 juin courant à dix heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis, à l'adjudication d'échange d'une parcelle de terre contenant 18 pieds d'oliviers, située à Es-Sefala (forêt de Soussse), habous de la mosquée hanéfite de cette ville. Mise à prix: 1.200 francs. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau numéro 29 à l'Administration des Habous à Tunis.

**Chicorée du Nord**

**A LA BELLE ROUENNAISE**  
Agents dépositaires  
**BOULLIER & PARÉ**  
12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

**MARINE NATIONALE**

**AVIS D'ADJUDICATION**

La Marine se propose de construire à Sidi-Abdallah, près de la Pyrotechnie des logements pour SIX ménages ouvriers.

Les entrepreneurs de nationalité française, pourront prendre connaissance du dossier aux bureaux de la Direction des Travaux hydrauliques à la Baie-Ponty; aux bureaux de l'ingénieur ordinaire de la Direction de l'Artillerie Navale à la Pyrotechnie.

L'adjudication, restreinte, se fera sur offre de prix. Il sera tenu compte tant des prix que du délai d'exécution dans les limites qui seront appréciées par le Directeur des Travaux Hydrauliques.

Les soumissions rappelant sommairement l'objet de l'adjudication et le N° du dossier N° 2141, devront être déposées au bureau du Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty, avant le lundi 14 Juin à 11 heures du matin ou lui être adressées par la poste sous pli recommandé de manière à lui parvenir le lundi matin.

**Administration des Habous**

**AVIS**

Il est donné avis au public que le 10 juin 1920 à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, à Tunis à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après:

1. Un terrain complanté de 45 oliviers dit « Kadiet El Firane » situé aux environs du Belvédère, d'une contenance approximative de 1 Ha 94. Mise à prix: 970 fr. par an.
  2. Chérak Ardth Es-Sadra, zone de culture de Ras Djebel, d'une contenance approximative de 66 ares. Mis à prix: 21 fr. par an.
  3. Une maison située à Béni Khair dans la rue dite « rue Ech Charki ». Mise à prix: 40 fr. par an.
  4. Une maison située à El-Haouache, Nabeul. Mise à prix: 135 fr. par an.
  5. Une maison connue sous le nom de « Dar Hamida Ben Saïd » située dans le quartier Sidi Abd El Kader à Béni Ichoun, caïdat de Nabeul. Mise à prix: 40 fr. par an.
- Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Djema'at à Tunis (bureau des enzels numéro 29).

**JAMAIS rien ne vaudra MAUD**

L'Eau et la Poudre de riz  
MAUD EUVÉ, 287, rue Paradis, 287, Marseille

**SEMPRE AVANTI**

*Vous-avez de la santé? Ne buvez que les sirops, liqueurs limonade et vins de la Maison:*

**BUX et PAVIA**  
12, Avenue Krantz — SOUSSE

**GROS & DETAIL**  
Service à domicile  
Expéditions à l'intérieur

**Pulsocoon du Dr Maczura**  
pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs  
S'adresser au bureau du journal

**POUR VOS TRACTEURS**  
**POUR VOS AUTOS**

N'employez que l'huile **VICTORINE** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **COMPTOIR GÉNÉRAL DES PRODUITS LUBRIFIANTS — TUNIS.**

**PETITES ANNONCES**  
0,75 la ligne minimum: 2 lignes

**A CÉDER:** Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi à, sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.

**A céder après fortune faite**  
**GRAND HOTEL** de premier ordre dans une grande ville de Tunisie  
**Belle clientèle - facilités de paiement**  
Pour renseignements, s'adr. au journal.

**A VENDRE A ST GERMAIN** à 100 mètres de la plage.

**Villa** de six pièces - cabinet de toilette w. - et grande veranda et cuisine;

Grande dépendance composée d'une écurie pour 2 chevaux, chambre de bonne, petit appartement de 2 pièces et une cuisine, chambre de jardinier et une autre de débarras - grand poulailler - eau de Zaghoun avec bassin réservoir fermé de 3000 litres - 4.000 mètres de terrain complanté de 350 arbres fruitiers - 350 pieds de vignes, une vingtaine d'oliviers.

Trois façades dont une de cent mètres sur boulevard et les deux autres de 40 mètres sur rues conduisant à la plage. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du journal.

*Ce qu'il faut lire:*  
**J'AI VU**  
**LA VIE AÉRIENNE**

**MAISONS RECOMMANDÉES**

**Belle Jardinière** - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - A. COMBRY, 5 et 7, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la poste) - Tunis.

**Importation-Exportation** de tous produits - Mohamed Ellami - négociant - rue de France - Soussse (Tunisie) - Adr. Télégr. M. Ellami - Soussse.

**Pianos et Musique**, 5, rue Es-Sadikia, Tunis  
**J. & A. BEMBARON**, Vente, échange et location de Pianos.

**Entreprise Générale** de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

**Entreprise Générale** de Travaux Electriques A. MINAUD & Fils, ancien Aucouturier & Minaud - 7, Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques - Rebobinage - Entretien.

**Droguerie** de la Poste, S. Attal, 15, Rue d'Italie (en face la Poste), Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc.

**Denrées coloniales:** Borg frères - 11 rue des Glacères Tunis - Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de 1er choix.

**Grande Fabrique** de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succr, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis

**Pâtisseries, Dattes, Huiles et Confitures** J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

**Grands Magasins** de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Bami Freres et Cie, ppres

**MANSOUR BEN GERMAA** - Ship Chandler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) - Maison Fondée en 1900.

**Grand Hôtel** de France, Sfax, 1<sup>er</sup> ordre, Viazi, propriétaire; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

**Pharmacie Scemama**, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis - Maison Française.

**Maison de santé** pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1<sup>er</sup> clinique fondée en Tunisie en 1883 - 1, rue Zarkoun, Tunis.

**Chocolat Modigliani**, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

**Grand Hôtel**, Lavit, propriétaire, 1<sup>er</sup> ordre, SOUSSE

**Manufacture** de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

**Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité** de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, Avenue de France, 4 - TUNIS

**Artificiers** - PAONESSA père et fils - Avenue Jules-Ferry - TUNIS.

**QUINCAILLERIE-FERRONNERIE** - Fers, Fontes, Aciers, Métaux. Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux publics. Articles de ménage. Eclairage et Chauffage. **Maurice Azerm** - 11, Rue d'Italie et Rue Es-Sadikia, 11 - Entrepôts: Rue Jean Le Vacher - Télégrammes: Azerm, Tunis - Téléphone 8.43.

**Sempre avanti** - Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) BUX & BORG, propriétaires, Soussse-Tunisie - Consommations de 1er choix, liqueurs de marque.

*Le Gérant: E. LUMBROSO*  
*Imp. spéciale de la "Petite Tunisie Sociale" sous la direction de l'Imprimerie Franco-Italienne*  
**L. SORACI**  
17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télég. 11.34

**RAYMOND VALENSI**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie - TUNIS  
Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage - Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS  
**Dépôt de Machines Agricoles**  
41, Rue Al-Djazira

**VÊTEMENTS**  
**J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS



**PHARMACIE BLOCH**  
4, avenue de France, et rue Al-Djazira  
**LÉON BLOCH FILS**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Spécialités françaises et étrangères;  
Optique médicale. Oxygène, sérums,  
préparations et pansements stérilisés.  
Service spécial d'expéditions immédiate.  
Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.  
**Téléphone 553**

**Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie**  
Société Anonyme - Capital 78 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS: Avenue de France  
Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE  
PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables à 10 à 30 ans.  
Opérations de banques, Escompte, Recouvrements.  
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises.  
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Cheques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus  
**Vacuum Mobiloil**  
Marque "GARGOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles - TUNIS  
Téleg. Import-Tunis Téléphone: 0.74

**Société Générale**  
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société anonyme fondée en 1874 au capital: 500.000.000  
Siège Social à Paris: 54 et 56 rue de Provence  
Agences en Tunisie: TUNIS, SOUSSE - SFAX  
Principales Opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

**RESTAURANT DU JAPON**  
C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES  
7, Rue Amilcar, 7 - TUNIS  
Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**Chaux Hydraulique et Ciment**  
**Paul POTIN**  
DÉPOT: rue de Turquie (Port)  
BUREAU: 22, rue Es-Sadikia  
Téléph: Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamam-Lif)

**Banque Franco-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

**C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.  
L'Agent principal: CASIMIR PÉDELUPÉ.

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

**Grande DISTILLERIE TUNISIENNE**  
**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
**Spécialité d'Amer et de Fernet Licari**  
Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.  
S<sup>te</sup> F<sup>se</sup> DES CHAUX ET CIMENT DU BOU-KORNINE  
**A. BELLINO & Cie** (Hamam-Lif)  
Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations  
Adresser les commandes et correspondances à Hamam-Lif  
DÉPOT: 77, avenue de Carthage - TUNIS

**TRACTEURS**  
**MAC CORMICK**  
Machines de Récolte OSBORNE  
disponibles à Tunis

**MAISON R. WALLUT & C<sup>IE</sup>**  
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) - Tunis

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**  
Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés  
Agences de Tunisie: Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc.  
DÉPÔTS A VUE: 2 o/o - DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE:  
de 6 mois à 11 mois 1/2 . . . . . 3 o/o  
de 1 an à moins de 2 ans . . . . . 3 1/2 o/o  
de 2 ans et jusqu'à 4 ans . . . . . 4 o/o  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie  
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

**Banque de Tunisie**  
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**  
**B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des TUILERIES de MARSEILLE & Cie  
CHAUX & CEMENTS « VALETTE-VIALLARD » DE CRUAS Admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
FERS, ACIERS MARCHANDS TOILES NOIRES & GALVANISÉES  
**Fil de fer à fourrage 13-14-15**  
BUREAUX: 8, Rue Es-Sadikia  
ENTREPOT: Rue de Portugal prolongée - TUNIS - (Tél. 1.68)